

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 11 décembre 2020 à 19 heures 30, salle du conseil

L'an deux mil vingt, le vendredi onze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur LETIENNE Bruno, Maire.

Etaient présents :

MM. Bruno LETIENNE, Vincent FOREY, Joël MAIRRY, Adeline GAGNEPAIN, Dominique BELLOCHE SAINT-PAUL, Philippe BLOT, Sandrine CARRON, Lionel JULIEN, Véronique MAESSEN, Serge MILLOT, Marise MOLARD, Vanessa PAILLARD et Romuald TOULOUSE.

Pouvoirs :

Laurence MARTINOT à Bruno LETIENNE

Sylvain BRUCHON à Philippe BLOT

Mme Marise MOLARD est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose l'ajout de trois points à l'ordre du jour :

- Motion – Motion de défense des urgences et des secours, refusant la suppression du « centre 15 » du SAMU de l'Yonne et plaidant pour la création d'un centre départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours
- Prise en charge du passif de la succession SETTI Marie-Louise
- Plan de coupe de la forêt communale – Exercice 2021

Et la suppression du point suivant :

- Proposition achat parcelle A 1080 – parcelle 9 et 11 rue Camille Rizier.

Lors de la séance du vendredi 11 décembre, le conseil municipal a :

- Accepté, par 13 voix pour et 2 voix contre, le devis de l'entreprise BOURCY Nicolas pour la réfection du parking communal situé au carrefour du Boulevard du Parc avec la Route de Chatillon pour un coût TTC de 8 049.96 €.
- Accepté les décisions modificatives du Budget Principal, du service EAU et du service ASSAINISSEMENT.
- Validé :
 - la modification de la période de tarification eau potable et assainissement,
 - la mise en place de mesures de paiement des recettes pour l'eau potable et l'assainissement,
 - la modification du règlement de l'eau potable – Avenant n° 1,
 - la modification des tarifs eau potable et assainissement 2021 pour mensualisation.
- Validé, par 14 voix pour (M. Vincent FOREY n'a pas pris part au débat), le marché « Boulangerie » - attribution des 7 lots aux entreprises pour un montant HT de 118 200 €.
- Retenu l'offre de prix de BEREST/Sciences Environnement pour un montant de 26 286 € HT pour la désignation du bureau d'études relative à l'étude de faisabilité d'une station d'épuration intercommunale.
- Accepté les termes de la convention de prestation de service pour la continuité du service application des sols de la CCLTB (gestion des dossiers d'urbanisme).
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019 (RPQS).
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2019 (RPQS).
- Motion - Motion de défense des urgences et des secours, refusant la suppression du « centre 15 » du SAMU de l'Yonne et plaidant pour la création d'un centre départemental unique de réception et de régulation des appels d'urgence et de secours.
- Prise en charge du passif de la succession SETTI Marie-Louise.
- Plan de coupe de la forêt communale – Exercice 2021

Pris connaissance des réponses aux différentes questions diverses.

La séance de conseil municipal est levée à 21 heures 47.
Le Maire, Bruno LETIENNE